



# Victoriaville

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE VICTORIANVILLE NOVEMBRE 2009

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente, conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport du maire pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l'année à venir. Il vous permettra donc de prendre connaissance de l'état actuel de nos finances, selon les indications fournies au maire par la Division des finances et de la trésorerie de la Ville de Victoriaville au moment de la rédaction du présent rapport. Nous tracerons aussi les grandes lignes des orientations budgétaires à venir.

Les états financiers pour l'année 2008 ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert, comptables agréés. Les vérificateurs n'ont émis aucune restriction dans leur rapport de vérification. Ces derniers ont eu accès à tous les documents nécessaires et les normes comptables reconnues ont été utilisées.

Le tableau suivant vous présente l'état des revenus pour l'année 2008 :

Revenus 2008	
Taxes .....	42 969 832 \$
Paiements tenant lieu de taxes .....	2 511 025 \$
Autres revenus de sources locales .....	6 088 615 \$
Transferts.....	2 625 358 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b>54 194 830 \$</b>

Le prochain tableau présente les dépenses pour l'année 2008 :

Dépenses 2008	
Administration générale.....	5 175 661 \$
Sécurité publique.....	7 279 597 \$
Transport .....	9 506 152 \$
Hygiène du milieu .....	11 239 300 \$
Santé et bien-être .....	496 749 \$
Aménagement, urbanisme et développement.....	2 219 322 \$
Vie active et culturelle.....	5 690 883 \$
Frais de financement.....	2 362 465 \$
<b>Sous-total .....</b>	<b>43 970 129 \$</b>
Remboursement de la dette à long terme.....	6 029 154 \$
Activités d'investissement.....	3 265 233 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b>53 264 516 \$</b>

**SURPLUS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS .....930 314 \$**

Les affectations pour l'année 2008 sont les suivantes :

Affectations nettes et financement à long terme des activités financières	
Réserves financières et fonds réservés .....	1 887 007 \$
Montants à pouvoir dans le futur.....	(881 114) \$
<b>SURPLUS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>1 936 207 \$</b>

### PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2009

Le budget 2009, adopté le 15 décembre 2008 pour un montant de 53 628 700 \$ devrait, sauf imprévu, se terminer avec un surplus de l'ordre de 801 600 \$.

En ce qui a trait aux revenus de la municipalité, au 30 septembre 2009, des revenus supplémentaires ont été générés en taxes, en compensation tenant lieu de taxes, en revenus de transfert et en vente de terrains industriels pour un total de 952 600 \$. Quant aux dépenses, elles excèdent les prévisions de 151 000 \$, ce qui génère l'écart favorable mentionné précédemment.

### PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2009

Pour 2009, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 20 415 000 \$.

À ce jour, les travaux autorisés, incluant le centre aquatique dont la construction s'effectue en 2009, sont de l'ordre de 21 418 000 \$, dont 4 754 000 \$ seront financés à long terme.

Le solde, soit 16 664 000 \$, sera principalement financé par l'encaissement des subventions de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour 6 200 000 \$, d'une subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour 3 200 000 \$ et des contributions des activités financières, d'Hydro-Québec et de donateurs totalisant 5 400 000 \$ pour la construction du centre aquatique et par les propriétaires riverains pour 1 800 000 \$, le reste de la somme provenant du fonds de roulement.

### LA DETTE

Rappelons que depuis 2007, les nouvelles normes comptables en vigueur pour l'ensemble du secteur public canadien prennent en compte, au niveau de l'endettement des municipalités, la comptabilisation du régime de retraite et des avantages sociaux futurs ainsi que la présentation des renseignements relatifs aux organismes contrôlés, c'est-à-dire inclus dans le périmètre comptable municipal.

#### A- L'endettement à des fins d'immobilisations

Un emprunt de 3 200 000 \$ réalisé pour la construction du centre aquatique a généré la hausse de la dette à long terme pour financer les dépenses en immobilisations qui atteint 42 440 700 \$ en 2009, soit une hausse de 1 951 000 \$ par rapport à 2008. Le capital et les intérêts servant à rembourser cet emprunt de 3 200 000 \$ seront versés à la Ville au cours des 10 prochaines années par le biais du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

#### B- Le déficit actuariel du régime de retraite

Une réévaluation de notre déficit actuariel, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2007, révèle que le déficit du Régime de retraite des employés municipaux a été réduit à 3 633 400 \$ au 31 décembre 2006.

Une évaluation actuarielle tenant compte de l'évolution des marchés sera préparée en date du 31 décembre 2009 pour le Régime de retraite des employés de la Ville de Victoriaville. Entre-temps, la Ville s'est prévaluée des mesures d'allègement visant à aider les organismes municipaux à réduire l'impact de la charge comptable de la portion résultant des pertes de l'année 2008.

#### C- Le financement des avantages sociaux futurs

Le gouvernement exige maintenant que les municipalités comptabilisent, dans leurs états financiers annuels, le coût des avantages sociaux futurs associés au régime de retraite de leurs employés.

Pour Victoriaville, le financement à long terme des avantages sociaux futurs des employés municipaux représente une dette de 1 187 100 \$ au 31 décembre 2009.

#### D- Le périmètre comptable de la municipalité

Dans son périmètre comptable, la Ville de Victoriaville doit prendre en compte, depuis 2007, sa participation dans gestera, expert en gestion des matières résiduelles, société détenue à 51 % par la MRC d'Arthabaska.

Le caractère innovateur de gestera, expert en gestion des matières résiduelles, (partenariat public-privé) fait en sorte que les nouvelles règles comptables ne permettent pas de traiter la participation financière de la Ville de Victoriaville comme un investissement permettant de réduire ses coûts d'enfouissement. Les nouvelles normes comptables en vigueur ne tiennent pas compte non plus que l'entreprise générera des profits et que de surcroît elle a plus de valeur que d'endettement contracté. Dans les faits, la valeur de l'actif sera portée aux livres de la MRC d'Arthabaska et le passif à ceux des municipalités constituantes. Pour la Ville de Victoriaville, ce passif s'élève à 12 807 700 \$ au 31 décembre 2009.

Une note aux états financiers de la municipalité fait état du caractère particulier de gestera, expert en gestion des matières résiduelles.

### LISTE DES CONTRATS

En conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus conclus depuis la dernière séance du Conseil municipal, au cours de laquelle le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité a été donné, peut être consultée au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

### INDICATIONS QUANT À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le règlement 530-2002 édicte la rémunération des membres du Conseil municipal.

Le salaire et l'allocation de dépenses des élus municipaux totalisent 301 615 \$ pour l'année 2008.

### PERSPECTIVE 2010

Le Conseil municipal consacra les prochaines semaines à préparer le budget 2010.

Malgré le ralentissement économique, le dynamisme observé au cours des dernières années à Victoriaville tant dans les secteurs industriel, commercial que du développement domiciliaire, a fait que la richesse collective déterminée par la valeur du rôle foncier déposé pour l'année 2010 atteint maintenant 2,8 G\$ sur le territoire de Victoriaville.

Encore une fois, la poursuite de la réfection de nos infrastructures constituera une priorité pour le Conseil municipal. Nous mettrons en oeuvre les travaux permettant de bénéficier entre autres des aides gouvernementales dans le but de réduire le fardeau de nos contribuables.

En terminant, je tiens à remercier tous les employés de la Ville de Victoriaville pour leur précieuse collaboration de même que les nombreux bénévoles qui permettent à la municipalité d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyennes et citoyens.

**Le maire,  
Alain Rayes**